

Procès-verbal

Séance Conseil participatif n°5 - 30/01/2026

Numéro	N° 18
Lieu	6220
Date et heure	30 janvier 2026 à 12:15
Auteur-e	Bonapera Laurence

Participant-es

Présent-es	BADOUX Loïc; BILLEAU Sandrine; BOURRIER Mathilde; CHEVRIER Martin; DÖBLER Théodor Emanuel; DUPUIS Blaise Olivier; ELOIT Ilana; LATIFI Tina; MORVANT-ROUX Solène; NIKIFOROS Michalis; PIDDIU Luca; POUSSARDIN Matis; ROMANO SALVADOR Murillo; SOHIER Estelle; VARONE Frédéric
Excusé-es	BRETHAUT Christian (procuration à BILLEAU Sandrine); HUG Simon (procuration à VARONE Frédéric); CLAVIEN Gaetan; MOSQUERA VAZQUEZ Léa (procuration à BADOUX Loïc)
Invité-es	BONAPERA Laurence (administratrice); CHEN Yali (conseillère académique); SCIARINI Pascal (doyen); BOUHAOUCHE Chahira (procès-verbaliste)

1 Adoption ordre du jour / approbation procès verbal

1.1 Adoption de l'ordre du jour et annonce des divers - Pour décision

La présidente ouvre la séance en demandant l'accord du Conseil participatif pour procéder à l'enregistrement audio destiné à faciliter la rédaction du procès-verbal. Aucune objection n'étant formulée, l'enregistrement est accepté.

Décision : L'ordre du jour est ensuite modifié afin de traiter l'élection du ou de la doyenne et de l'équipe décanale en début de séance, modification qui est adoptée à l'unanimité, sans opposition. (Traité au point 3.1 du PV)

1.2 Approbation du procès-verbal de la séance précédente - Pour décision

Décision : Le PV du Conseil participatif du 19 décembre 2025 est approuvé à l'unanimité.

2 Discussions / informations

2.1 Communications du décanat - Pour discussion

Point sur les procédures de nomination en cours :

- Promotion 2025 (J. Balsiger et C. Durand) : Les dossiers sont au rectorat. L'ouverture de la procédure de nomination est imminente.
- Postes en « Didactique de la géographie », « Géographie politique sociale et culturelle », « Emotions et conflits » : Les dossiers sont au rectorat. Les retours (validation des nominations) sont imminents.
- Nouveau poste en « Platform Studies » : Rapport de la commission de nomination au Collège des PO de février 2026.
- Poste en « Politique comparée » (succession Lukas HAFFERT) : Le dossier est au rectorat, l'ouverture du concours est imminente.
- Nouvelle arrivée : Livia FRITZ (Aménagement urbain et transition écologique) – entrée en fonction au 1^{er} février 2026.

Bourse « mobilité » pour assistant-es – doctorant-es

- Rappel : 13 bourses accordées en 2025, dont 4 en SdS : Taux de succès maximal, mais peu de demandes
- Intervention auprès du VR-recherche avec la Doyenne de Lettres : Quid de l'évaluation promise ? Communication à améliorer.

Précédemment financées par l'Université, ces bourses sont désormais prises en charge par deux fondations privées. Si le taux de succès récent a été excellent, la baisse importante du nombre de demandes reste préoccupante. La communication autour du dispositif doit être améliorée et davantage diffusée auprès des doctorant-es. La Prof. Estelle SOHIER insiste sur le « bouche à oreille » et sur l'importance de la communication. Une doctorante lui a rappelé la suppression des bourses financées par l'université sans savoir qu'il y avait une solution de remplacement. La question du montant des bourses attribuées par les fondations se pose également.

Poliscope

- Salle de réalité virtuelle : Ouverture d'un appel d'offres (marchés publics)

Le Doyen, Prof. Pascal SCIARINI, explique que les travaux ont pris du retard en raison du dépassement du seuil financier légal (CHF 250'000.-) qui impose obligatoirement le lancement d'un appel d'offres soumis aux règles des marchés publics. L'appel d'offres doit être lancé dans les jours à venir.

NCCR

- Pas de projet à l'UNIGE
- Pas de projet en sciences sociales : « Gender+Justice » écarté

Le Doyen informe que l'Université de Genève n'a obtenu aucun NCCR, les six projets retenus étant majoritairement attribués à Zürich (EPFZ et Université). Le dernier projet impliquant fortement Genève dans les sciences sociales « *Gender+Justice* », piloté par l'Université de Lausanne, a été écarté. Il souligne que cette absence de NCCR en sciences humaines et sociales a incité le FNS à annoncer qu'un nouvel appel spécifique SHS serait lancé pour financer un NCCR, selon le communiqué officiel. La situation est jugée préoccupante et témoigne d'un déséquilibre national. Le doyen rappelle dans ce contexte que deux postes sont actuellement mis au concours au sein du conseil de fondation du FNS et exprime l'espoir que des candidatures genevoises y soient enfin retenues.

2.2 Questions au décanat à soumettre au plus tard 3 jours avant la séance à l'administratrice - Pour discussion

Pas de point

3 Décisions / approbations / pour information

3.1 Désignation du/de la Doyen/ne et de son équipe (quorum des présences requis) - Pour décision

Conformément au règlement d'organisation SdS, la présidente du conseil participatif a initié une procédure de désignation du prochain ou de la prochaine Doyen-ne. Le professeur Jean-Michel BONVIN a proposé sa candidature ; en annexe de l'ordre du jour le rapport de la commission consultative.

Lors de la séance du collège des professeur-es qui s'est tenue le 16 décembre 2025, les professeur-es présent-es ont donné un préavis favorable (par 35 oui et 1 abstention) pour la candidature du professeur Jean-Michel BONVIN à la fonction de Doyen.

Discussion :

La présidente rappelle la procédure réglementaire : le quorum requis des deux tiers étant atteint, le Conseil participatif peut valablement procéder au vote. La présidente invite les candidat-es à exposer leur parcours, leurs motivations et les orientations envisagées pour les quatre prochaines années.

Le Prof. Jean-Michel BONVIN met en avant son attachement profond à l'Université de Genève, où il a réalisé l'ensemble de son parcours académique : étudiant, assistant, professeur boursier, puis professeur ordinaire à son retour en 2015. Il insiste sur sa connaissance des rouages de la faculté et des relations avec les différentes instances institutionnelles (décanat, rectorat, commissions, administration). Cette trajectoire constitue selon lui un socle solide pour assumer la fonction de Doyen.

Il rappelle les responsabilités déjà exercées, notamment la présidence de comités scientifiques de Master et de doctorat, la direction du Département de sociologie et les fonctions de Vice-doyen à l'enseignement puis à la recherche, dont certaines durant la période COVID qui a nécessité une réorganisation rapide et complexe. Grâce à cette expérience, il estime pouvoir entrer en fonction sans période d'adaptation prolongée, connaissant déjà les processus internes, les contraintes et les interlocuteur-rices clés.

Prof. Jean-Michel BONVIN indique ne pas être dans une logique de verticalité ou de décisions unilatérales. Il insiste sur l'écoute active, la consultation systématique, la recherche du consensus, le refus de décider seul, la valorisation des espaces de discussion collective. Il souhaite poursuivre et renforcer une culture institutionnelle où les décisions sont élaborées avec les corps enseignants, les étudiant-es, les personnels administratifs et techniques. Il insiste particulièrement sur le rôle du Conseil participatif, des commissions, des soirées de la recherche et autres espaces de discussion.

Il souligne que la faculté est « bien née », « bien organisée » et qu'elle vit dans un climat « serein » et qu'il ne souhaite pas révolutionner l'existant, mais consolider les acquis des décanats précédents.

Jean-Michel BONVIN identifie plusieurs défis structurels majeurs :

- Pression budgétaire
- Légitimité fragilisée des sciences sociales
- Émergence et rôle croissant des financements privés

Ainsi que les priorités stratégiques pour son mandat en 3 axes :

- Axe 1 — Maintenir l'existant
- Axe 2 — Trouver de nouveaux moyens compatibles avec l'autonomie académique
- Axe 3 — Renforcer la visibilité et la légitimité des sciences sociales

Il présente ensuite les membres de son équipe de vice-doyen-n-es :

Prof. Marylène LIEBER

Prof. Matteo GIANNI

Prof. Juan FLORES

La Prof. Marylène LIEBER commence par rappeler qu'elle fait déjà partie de l'équipe décanale actuelle, où elle est responsable du dicastère des ressources humaines. Elle souligne qu'elle a accepté avec plaisir de poursuivre ce mandat. Cette décision repose principalement sur la confiance qu'elle accorde au Prof. Jean-Michel BONVIN et sur la qualité de la collaboration au cours des trois dernières années. Elle rappelle que les ressources humaines constituent un domaine crucial mais peu visible qui demande une grande attention. Elle identifie plusieurs axes majeurs notamment la gestion précoce des conflits, l'amélioration des processus RH et le grand chantier à venir : le déménagement au bâtiment Vernet. Ce projet représente un changement majeur pour les conditions de travail, car il implique un transfert d'espace, une nouvelle organisation des bureaux, des interactions modifiées entre départements et services, la nécessité de maintenir la cohésion collective dans un nouvel environnement.

Elle rappelle avoir déjà suivi ce dossier depuis son origine, aux côtés du Doyen et de l'Administratrice, notamment lors des réflexions sur la manière d'organiser les espaces pour favoriser les dynamiques de recherche, le maintien d'un lien étroit entre espaces d'enseignement et lieux de travail des chercheur-es, la création d'un cadre propice au bien-être et à la collaboration. La continuité de son mandat lui permettrait d'assurer un suivi cohérent et stable de ce long processus.

Le Prof. Matteo GIANNI rappelle qu'il a déjà occupé la fonction de Vice-doyen à l'enseignement de 2016 jusqu'au début du COVID, période au cours de laquelle il a dû gérer des transformations majeures, notamment le passage rapide à l'enseignement à distance, la réorganisation des modalités d'examen et l'adaptation aux contraintes sanitaires. Il œuvre également depuis plusieurs années au sein de la Commission RIO.

Cette expérience constitue pour lui une base solide pour reprendre le dicastère recherche et enseignement, car il connaît déjà en profondeur les enjeux de l'enseignement au sein de la faculté et les attentes du rectorat.

Il identifie un ensemble de défis majeurs qui nécessiteront une attention stratégique comme l'évolution rapide des pratiques étudiantes et des attentes vis-à-vis de l'université, l'intégration de l'intelligence artificielle dans les pratiques académiques, les exigences d'accréditation, les réformes institutionnelles et l'importance du dialogue avec les étudiant-es.

Le Prof. Juan FLORES commence par rappeler qu'il n'est pas un « produit » de l'Université de Genève au sens strict, puisqu'il a rejoint l'institution en 2008 comme boursier pour un poste d'assistant. Il souligne cependant que, depuis cette date, il a pleinement vécu les nombreuses transformations de la faculté comme notamment le passage d'un département d'économie à un institut intégré, les restructurations académiques successives, l'évolution des missions de recherche et d'enseignement et la réorganisation interne des unités.

À ce titre, il considère connaître l'histoire récente de la faculté, mais aussi sa culture, son fonctionnement quotidien et ses dynamiques. Le Prof. Juan FLORES rappelle qu'il a dirigé à la fois un département et un institut, plusieurs années durant. Ces responsabilités lui ont permis de collaborer avec une grande variété d'acteurs (enseignant-es, doctorant-es, administration), de comprendre les logiques internes de planification et d'allocation des ressources, d'anticiper les tensions liées aux contraintes de financement et de gérer les enjeux de carrière, de relève et d'équilibre disciplinaire.

Il rappelle ensuite avoir été intensivement impliqué dans des projets du Fonds National Suisse (FNS) et du SNIS (Swiss Network for International Studies). Il a également siégé pendant huit ans dans des commissions d'experts du FNS.

Selon le prof. Juan FLORES, la faculté entre dans une phase marquée par plusieurs enjeux critiques à savoir les contraintes budgétaires, la relève académique et les enjeux d'égalité des chances. Il mentionne qu'il rejoindra l'équipe décanale actuelle pendant un semestre, en remplacement du Prof. Jean-Michel BONVIN durant son congé scientifique.

Un échange avec les représentant-es étudiant-es porte notamment sur la transparence, l'accès à l'information et les limites posées par les règlements. Les candidat-es confirment leur disponibilité et leur volonté de travailler dans un esprit ouvert et collaboratif.

Le PAT et le CCER se montrent intéressés par une rencontre avec Prof. Jean-Michel BONVIN ces prochaines semaines.

Décision : Le conseil participatif valide à l'unanimité des suffrages l'élection de Prof. Jean-Michel BONVIN au rôle de Doyen ; l'équipe décanale composée de Prof. Matteo GIANNI, Prof. Marylène LIEBER et Prof. Juan FLORES est également élue à l'unanimité.

3.2 Direction de l'institut des Etudes Genre (IGEND). - Pour décision

À l'unanimité (13 voix pour 0 abstention), l'assemblée de l'institut, réunie le 15 décembre 2025 a désigné :

- La professeure Delphine GARDEY pour assurer la direction du 15 mars 2026 au 14 février 2027
- La professeure Marylène LIEBER pour assurer la direction du 15 février 2027 au 14 février 2028

Décision : Le conseil participatif valide à l'unanimité la nouvelle direction de l'institut des études genre.

Il a néanmoins été relevé que le congé scientifique de la Prof. Marylène LIEBER aurait dû être annoncé lors de la présentation de l'équipe de vices-doyen-nes afin de pouvoir voter en connaissance de cause.

3.3 Modification de la commission des premiers renouvellements. - Pour décision

Commission des premiers renouvellements :

- Prof. Présidente Marylène LIEBER (représentante du Décanat)
- Prof. Simon HUG
- Prof. Jean-François STASZAK
- Prof. Claudine BURTON-JEANGROS
- Prof. Bruno AMABLE
- **CER : Karine DUPLAN remplacée par Aude LE GALLOU**
- Etu. : Nora KLEIN
- PAT : Sandrine BILLEAU
- Prof. Eric WIDMER et Giovanna DI MARZO suppléant-es

Décision : Le Conseil participatif valide le remplacement de la CER Karine DUPLAN par la CER Aude LE GALLOU au sein de la commission des premiers renouvellements.

3.4 Dissolution du groupe de travail sur la liberté académique - Pour décision

Décision : La dissolution du groupe de travail sur la liberté académique, déjà discutée lors des séances précédentes, est également approuvée sans opposition

4 Divers

Pas de points

La séance est levée à 13h45